INFORMATION PRESSE

Loos-en-Gohelle, le 11 mai 2012

A l'occasion du 1er anniversaire de LumiWatt, centre d'expérimentation solaire unique au monde, le CD2E fait la lumière sur le photovoltaïque en Nord-Pas de Calais



Unique au monde, la plateforme LumiWatt inaugurée il y a tout juste un an dans le Nord-Pas-de-Calais, à Loos-en-Gohelle (62), dresse le premier bilan de son expérimentation solaire. Conclusions ? Le Nord-Pas de Calais n'a rien (ou presque) à envier aux régions du sud et contrairement aux idées reçues, la production de cette énergie est performante malgré le faible ensoleillement. Pour le particulier nordiste, l'énergie solaire est un investissement résolument écologique, responsable et rentabilisable en moins de 10 ans. Démonstration, chiffres à l'appui.



Christian Traisnel, Directeur général du CD2E (Création Développement D'Eco-Entreprises) :
« Dans le cadre des Journées Européennes du Solaire auxquelles participent de nombreux acteurs régionaux de la filière, le CD2E a tenu à prendre la parole pour rétablir la vérité sur l'énergie photovoltaïque : c'est une technologie d'avenir où le potentiel de création d'emplois sur toute la chaîne de valeur est très important. Avec une première année d'expérimentation au sein de Lumiwatt, nous prouvons que le photovoltaïque fonctionne ici… et donc partout dans le monde ! »*

LumiWatt rayonne au plan national et international

Avec un ensoleillement comparable à celui de la région Nord-Pas-de-Calais, l'Allemagne concentre plus de 50% des installations photovoltaïques mondiales et développe une filière forte sur ces technologies. Forte de ce constat, la région Nord-Pas-de-Calais, qui représente 15 % des investissements français sur l'environnement a, via le CD2E, fédéré les acteurs économiques, techniques et scientifiques régionaux pour les aider à participer à la croissance de ce marché. **Ainsi, est né en mai 2011 le projet LumiWatt** dont la mission est de favoriser le développement du photovoltaïque dans les zones les moins ensoleillées, et développer des connaissances et savoir-faire pertinents au-delà du modèle économique actuel.

En faisant du Nord-Pas de Calais une région pionnière, à valeur d'exemplarité en Europe, LumiWatt développe les compétences régionales par l'organisation de formations techniques et pratiques ; appuie l'essor des acteurs de la filière (innovation et expertise) ; teste, étudie et compare les différentes technologies photovoltaïques installées ; sensibilise le public (professionnel et privé).

Le saviez-vous ?

Plus de 8 500 installations photovoltaïques fonctionnent quotidiennement en Nord-Pas de Calais. Si la région se classe parmi les zones modérément, voire faiblement ensoleillée, elle sait tirer partie de ses particularités : la pluie, abondante chaque année, se révèle une bonne alliée qui assure un entretien naturel et régulier aux panneaux photovoltaïques.

Le site LumiWatt a d'ores et déjà accueilli plus de 1.000 visiteurs, dont des ingénieurs et experts américains, québécois, tunisiens, polonais, hollandais, allemands, belges…. Cet outil au service du développement de la filière solaire française fait rêver dans la région la plus historiquement marquée par les énergies fossiles. **Objectif 2020 : 10 % du photovoltaïque français devraient être issus du Nord - Pas-de-Calais.**

83 000 Kwh produits et 25 000 € de revenus générés en 2011

Les premières expérimentations ont montré que la production d'électricité photovoltaïque dans le Nord s'étalait en moyenne sur 6h en hiver (février par exemple) et pouvait doubler au printemps : 11h en avril, 15h en juin. Au total, la centrale LumiWatt a produit en un an environ 83.000 Kwh et généré 25.000 € de recettes pour une puissance installée de 60kwc.

Les technologies « couches minces » s'avèrent particulièrement adaptées à notre région

Centre de test et de formation sur le solaire photovoltaïque, porté initialement par le CD2E, EDF, Forclum-Eiffage, la ville de Loos-en-Gohelle et le Communaupole de Lens-Liévin, LumiWatt réunit 22 installations de 3 kWc équipées d'une instrumentation spécifique pour étudier le comportement des installations en fonction des conditions météorologiques réelles. Des tests et des essais sont pratiqués sur les différentes technologies photovoltaïques (silicium cristallin, poly-cristallin, amorphe, hybride, couche mince) afin de comparer leurs performances. Les premiers résultats obtenus montrent qu'aucune technologie n'est inadaptée à notre région, mais que certaines se révèlent plus performantes. Tout ne réside pas uniquement dans la technologie du panneau solaire : onduleurs, schéma de raccordement électrique sont d'une importance capitale pour qu'un projet photovoltaïque tire le maximum du potentiel d'un site.

Les technologies dites « couches minces », à l'esthétique encore souvent méconnue, sont particulièrement efficaces. Sous un ensoleillement de 1000 W/m^2 (maximal pour notre région, équivalent à un ensoleillement direct un midi d'été), les panneaux produisant le plus d'énergie sont les technologies cristallines à jonction arrière. Par contre, quand la luminosité faiblit, **les technologies comme CIGS, HIT, CdTe prennent le devant et confirment leur adéquation particulière avec notre climat régional, tout en présentant un coût nettement inférieur (environ 30% de moins au Wc).** La technologie couches minces CIGS (cellule à base de Cuivre/Indium/Galium/Sélénium aux couleurs noires et uniformes) installées à Loos en Gohelle a produit plus de 1000 kWh/kWc sur l'année 2011, devançant certaines technologies traditionnelles (de type silicum cristallins).

Les nouvelles « règles du jeu » financières ont eu raison des « mauvais » professionnels …



En 2011, l'Etat a changé les règles du jeu dans le domaine photovoltaïque en modifiant fortement les modalités d'aides financières. Les changements de tarifs ont surtout touché la rentabilité des grands projets et mis fin aux abus et effets d'aubaines excessifs. Les entreprises ayant une approche opportuniste de ce marché ont cessé leur activité et les acteurs encore présents aujourd'hui sont les professionnels les plus qualifiés et sérieux. En Nord-Pas de Calais, l'association de particuliers SOLAIRE EN NORD propose sur son site des conseils et des contacts précieux pour éclairer les choix et décisions du consommateur :
http://solaire.en.nord.free.fr/pages/charte.html

En 2020, les constructions neuves devront obligatoirement produire au moins autant d'énergie qu'elles en consomment (les bâtiments à énergie positive devenant la norme de construction) et tireront le marché de l'immobilier dans cette direction bien avant, à la fois dans le neuf et dans l'ancien.

Pour suivre cette tendance et permettre à leurs clients d'améliorer leur habitat et mieux le valoriser dans les années à venir, les installateurs de systèmes photovoltaïques proposent des solutions ayant un bénéfice global pour l'habitat : ils associent l'installation de technologies solaires à la rénovation de l'isolation thermique des toitures par exemple.

Un investissement rentable en moins de 10 ans

Parallèlement à la baisse des aides financières, les coûts des technologies photovoltaïques ont chuté de près de 40% depuis début 2011. Résultat : dans les régions comme le Nord-Pas de Calais, les projets photovoltaïques chez les particuliers sont toujours rentabilisés en moins de 10 ans, voire moins. Avec les prix les plus récents d'achat de matériel, et les prix actuels de revente de l'électricité à EDF, une installation peut se rentabiliser en moins de 8 ans. **A noter : l'investissement initial est de moins en moins important : 11 000€ les 3kWc posés contre 25 000 euros il y a 3 ans.**

Dans tous les cas, le photovoltaïque est un investissement écologique ayant une rentabilité financière à moyen terme :

- 1 Bâtiments rénové aux nouveaux standards énergétiques est mieux valorisé sur le marché de l'immobilier
- Les prix d'achat de l'électricité permettent de valoriser le capital investi et d'avoir un retour sur investissement certain
- L'augmentation des prix de l'électricité va dépasser le coût de production d'électricité à base de panneaux solaires (égalité des coûts prévu pour 2017-2018 dans le Nord)

Le saviez-vous ?

Le crédit d'impôt développement durable est passé au 1er janvier à 11% dans la limite d'un plafond de dépenses fixé à 3200 € TTC par kWc de puissance installée. Le crédit d'impôt est calculé sur un montant de travaux de 16 000 € pour un couple sur une période de 5 ans entre le 1er janvier 2005 et le 31 décembre 2015. La production revendue est par ailleurs exonérée d'impôt si la puissance de l'installation ne dépasse pas 3kWc. Le tarif de rachat au 1er janvier 2012 est de 0,38 €/kWh (en résidentiel, pose intégrée au bâti).

Pour 2012, le tarif d'achat de l'électricité produite continuera de baisser, tout comme le prix des technologies solaires. Les acteurs du marché s'attendent donc à un maintien de la rentabilité de ce type d'investissement, notamment chez les particuliers.

*5ème édition des Journées européennes du solaire du 9 au 15 mai 2012. Cet événement grand public est célébré dans un nombre croissant de pays et en 2011 près de 8000 manifestations ont été organisées dans 20 pays européens par des organisations diverses, allant des fabricants de matériel solaire aux écoles et aux autorités locales. Cette initiative rassemble des acteurs majeurs des secteurs de l'électricité solaire thermique et solaire à travers l'Europe. Les Journées européennes du solaire sont soutenues par environ 25 organisations au niveau national et européen. **http://www.journees-du-solaire.fr**

A propos du CD2E

L'expertise connue et reconnue dans l'émergence, le développement et la promotion de pôles, clusters et filières en Environnement

Le cd2e s'est fixé comme objectif d'accompagner les filières et les clusters régionaux en environnement existants, et en faire émerger des nouveaux, pour renforcer l'image de la région Nord-Pas de Calais, ses emplois et sa capacité d'innovation dans ces secteurs. Ces pôles et clusters s'appuient sur des acteurs industriels, des centres de recherche, des partenaires et des territoires, en lien avec la puissance publique et les collectivités territoriales. Le rôle principal du cd2e est d'aider à déployer les expertises régionales et les synergies entre acteurs des pôles et clusters afin de leur donner une visibilité nationale, européenne et mondiale tout en ancrant régionalement ces compétences. **www.cd2e.com**

Contact presse :

Agence Mot Compte Double / Vanessa Gellibert
03 20 74 95 23 / 06 80 06 04 16
vgellibert@motcomptedouble.fr